



**[PAYS : BURUNDI]**

**ÉTAT D’AVANCEMENT DU PROJET EN MILIEU D’ANNÉE**

**PÉRIODE CONSIDÉRÉE : JANVIER – JUIN 2016**

<b>Numéro de projet et titre :</b>	PBF/BDI/H-1 , Numéro 00092133 "Appui à la coordination, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du PPCP 2014 – 2016".		
<b>Organisation(s) récipiendaire (s)<sup>1</sup> :</b>	PNUD (à travers le Bureau du Coordinateur Résident du Système des Nations Unies)		
<b>Partenaires d'exécution (Gouvernement, agences de l'ONU, ONG etc.) :</b>	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale (MRECI).		
<b>Budget total approuvé<sup>2</sup> :</b>	US\$900,000		
<b>Fonds engagés<sup>3</sup> :</b>	US\$62 177	<b>% des fonds engagés / budget total approuvé :</b>	6.9%
<b>Dépenses<sup>4</sup> (information préliminaire) :</b>	US\$ 165707	<b>% des dépenses / budget total : (taux de dépense)</b>	18,4%
<b>Date d'approbation du projet :</b>	08/10/2014	<b>Délai possible de la date de fin des opérations initialement prévue (nombre de mois)</b>	29 mois
<b>Date de démarrage du projet :</b>	08/10/2014		
<b>Date de fin des opérations initialement prévue :</b>	Février 2017		
<b>Résultats du projet :</b>	<p>R1: Le Comité de Pilotage Conjoint ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP)</p> <p>R2: La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.</p>		

<sup>1</sup> Il faut noter que dans les cas où plusieurs agences participent, un seul rapport doit être présenté.

<sup>2</sup> Le budget approuvé correspond au montant transféré aux organisations récipiendaires.

<sup>3</sup> Les fonds engagés sont définis par les contrats de services et de travail conformément aux règles et procédures financières des organisations récipiendaires. Fournir les informations préliminaires.

<sup>4</sup> Paiements réels (contrats, services, travail) effectués suivant les engagements.

5 Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :

(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

**Évaluation qualitative de l'état d'avancement du projet**

<p><i>Pour chaque résultat attendu, veuillez donner des <b>preuves</b> de l'avancement (si elles existent) pendant la période du rapport.</i></p> <p><i>De plus, pour chaque résultat prévu, veuillez présenter brièvement les principaux produits déjà réalisés. (1000 lettres max. par résultat)</i></p>	<p><b>Résultat 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le CPC a poursuivi son mandat en 2016. Il a approuvé la Révision du PPCP III (fev2014-mai 2017).</li> <li>-Le 9 mars 2016 , le CPC s'est réuni et a approuvé 5 projets sur base des notes conceptuelles (2 révisions de projets en cours et 3 nouveaux projets). Des documents de projets ont été par la suite élaborés suivant les exigences requises et les projets ont été transmis électroniquement au CPC en 3 temps et il a donné la non-objection (13/4-15/4; 19/4-21/4;16/5-18/5).</li> <li>- 1 document de projet en attente d'avoir la non objection du CPC (Révision Projet Droits de l'Homme d'OHCDH)</li> <li>-Le processus d'initiation, de formulation et d'approbation a été sous la coordination de la Conseillère en paix et Développement (PDA) au bureau du CR</li> <li>-La révision du cadre de résultats du PPCP est en cours et tiendra compte des nouveaux projets et des priorités actuellement retenues.</li> </ul> <p><b>Résultat 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La revue à mi-parcours de UNDAF et planification 2017 a analysé le niveau de prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans l'UNDAF. Certains résultats du PPCP III sont pris en compte dans l'UNDAF,comme ceux en rapport avec l'espace et dialogue politique inclusif, la justice, les droits de l'homme et la prise en compte du genre.D'autres résultats du PPCP III ne sont pas pris en compte dans l'UNDAF, notamment les résultats en rapport avec les jeunes et les questions foncières. Ainsi, on peut conclure que le PPCP III vient compléter l'UNDAF en prenant en compte les questions de consolidation de la paix, priorisées dans le CSLP II.</li> <li>-Le CPC dans sa séance du 9 mars a reconnu l'intérêt de la mise en place d'un cadre de concertation en matière de consolidation de la paix (CCCCP) et de suivi de sa prise en compte dans CSLP-II.</li> </ul> <p><b>Résultat 3</b></p> <p><b>Résultat 4</b></p>
--	---

<p><i>Y a-t-il des preuves que le projet a déjà un impact positif sur la consolidation de la paix ?</i> (1000 lettres max.)</p>	<p>N/A</p>
<p><i>Des effets catalytiques ont-ils été constatés durant la période considérée, y compris en générant de nouveaux engagements de fonds ou en déclenchant / débloquent un processus de paix ?</i> (1000 lettres max.)</p>	<p>Par exemple, ONU FEMMES a mobilisé des ressources auprès de Global Acceleration Instrument (GAI) pour continuer l'initiative des femmes médiatrices initialement financée par PBF. De même, ONU FEMMES mène des interventions de lutte contre les VSBG dans 3 autres provinces (Bubanza, Rumonge et Ruyigi) en plus des 3 provinces couvertes par le projet PBF (Gitega, Kirundo et Rutana).</p> <p>La programmation des ressources restantes du PPCP III en 2015 à travers des nouveaux projets a renforcé les priorités relatives au dialogue national et cohésion sociale ainsi que la contribution des jeunes dans la consolidation de la paix. Des Agences UNICEF, UNFPA, UNV sont actuellement impliquées dans la mise en œuvre du PPCP III.</p>
<p><i>Si les progrès ont été lents ou inadéquats, indiquer les raisons principales ainsi que les actions correctrices.</i> (1000 lettres max.)</p>	<p>-Le processus d'approbation et de soumission pour demander le financement de certains nouveaux projets prend du temps et le Secrétariat Technique-PBF continue le suivi en collaboration avec la DPA au bureau du CR.</p> <p>- Le recrutement du Coordonnateur du ST-PBF a pris du temps mais il est actuellement presque finalisé.</p>
<p><i>Quelles sont les activités principales/objectifs visés pour le restant de l'année?</i> (1000 lettres max.)</p>	<p>-Etoffer en personnel le ST-PBF (coordonnateur et 1 AAF)</p> <p>- Faire le suivi de l'approbation et du financement des nouveaux projets en attente (projet OHCDH, Projet OSASG)</p> <p>-Appuyer le CPC pour programmer les ressources restantes</p> <p>-Assurer le contrôle de qualité lors du rapportage mandataire des projets PBF (15 juin et 15 novembre)</p> <p>- Assurer le S-E du PPCP révisé (Fevr 2014-mai 2016) et rédiger le Rapport annuel du CPC (1er décembre 2016)</p> <p>- Appuyer la mise en place du Cadre de Concertation en Consolidation de la paix (CCCP) et de son Secrétariat en vue de suivre la prise en compte de la thématique dans les revues et évaluation du CSLP II.</p>
<p><i>Les stratégies/la durée/le budget, etc. du projet doivent-ils être rectifiés?</i> (1000 lettres max.)</p>	<p>La fin prévue du projet (fév 2017) est à harmoniser avec la période du PPCP III révisé (19 Février 2014- 31 mai 2017).</p>
<p><i>Quel est l'état général de la situation financière du projet (pourcentage du budget utilisé à la date du rapport) – des informations préliminaires.</i> (1000 lettres max.)</p>	<p>Le taux d'absorption du budget total reste faible (25.3%) si l'on considère le temps déjà écoulé. Le personnel du ST-PBF est à compléter, l'Organisation de S-E prévue dans le PPCP III n'a pas été recrutée avant la programmation de toutes les ressources du PPCP III. Il est à réfléchir sur l'opportunité de poursuivre son recrutement à un an de la fin du PPCP III révisé ou de recourir aux services de consultant pour collecter des données susceptibles de renseigner les indicateurs du PPCP III.</p>

	Le CCCP et son Secrétariat sont à mettre en place au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale (MRECI).
<i>Autre information pertinente pour PBSO (et le Comité de Pilotage) sur le projet à ce stade? (1500 lettres max.)</i>	N/A

**ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR :** Utiliser le *Cadre de résultats du projet* (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (250 lettres max.)

	<b>Indicateur de performance</b>	<b>Indicateur de départ</b>	<b>Indicateur cible de fin de projet</b>	<b>État d'avancement de l'indicateur actuel</b>	<b>Raisons du changement / délai (le cas échéant)</b>	<b>Indicateur cible rectifié (le cas échéant)</b>
<b>Résultat 1</b> Le Comité de Pilotage Conjoint ainsi que le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés pour qu'ils puissent jouer leur rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PPCP	Indicateur 1.1 -5 documents de projets approuvés.	-Un PPCP adopté avec 4 axes d'intervention prioritaire; -1 comité de pilotage mis en place.	-Un Comité de pilotage et une coordination du SNU informés et techniquement appuyés pour donner des orientations stratégiques.	- 5 documents de projets (PRF) approuvés par le Comité de Pilotage Conjoint et financés en 2014 et 2015; -5 nouveaux documents de projets approuvés (dont 2 révisions) -1 projet sur les 5 attend la non-objection du CPC (Projet DH révisé d'OHCDH);	Révision du PPCP III et programmation des ressources restantes en 2015	-10 documents de projets approuvés  -Le PPCP III révisé a 3 axes d'intervention (retrait de l'Axe Conflits fonciers)
	Indicateur 1.2 -3 rapports annuels narratifs produits; -6 rapports semestriels approuvés; -1 rapport de fin	0	-3 rapports annuels narratifs produits; -6 rapports semestriels approuvés; - 1 rapport de fin de programme approuvé.	-Un rapport oct-déc 2014 posté sur le site. -Un rapport semestriel (janv-juin2015) posté sur le site -Rapport annuel 2015 posté sur le site -Un rapport semestriel	Le rapport du 2eme semestre est couvert par le rapport annuel du projet	4 rapports semestriels du projet d'appui à la mise en oeuvre du PPCP III

	de programme approuvé.			(janv-juin2016) en voie d'être posté sur le site		
Produit 1.1 Le Secrétariat Technique du CPC est mis en place, est fonctionnel et facilite le CPC dans son rôle d'orientation stratégique pour la bonne mise en œuvre et le suivi du PPCP.	Indicateur 1.1.1 Le Staff du ST est recruté sur base des nouveaux TDRs.	Ancien staff du Secrétariat Technique PBF-II (2 staff professionnels).	-4 staffs recrutés.	2 staffs en poste (1 expert en S-E & 1 Chauffeur)	Pas de changement par rapport à 2015	N/A
	Indicateur 1.1.2 Nombre et qualité des rapports annuels du Comité mixte de pilotage jugée « acceptable » par l'équipe d'examen du PBSO	0	3 rapports annuels du CPC	Rapport annuel 2015 du CPC transmis au PBSO (8 dec) a été jugé acceptable		N/A
Produit 1.2 Les capacités du ST en suivi/évaluation sont renforcées à travers le recrutement d'une structure	Indicateur 1.2.1 TDRs et contrat signé avec un Chargé de S/E au sein du staff du ST	Appui en S/E donné jusque fin 2012 par le Bureau des Nations Unies au Burundi.	Le CPC, la Coordination du SNU ainsi que PBSO sont régulièrement informées sur les progrès et les contraintes dans la mise en œuvre du PPCP, pour	-L'Expert en Suivi-Evaluation et Partenariat apporte un appui au CPC	Le Contrat de l'Expert en S-E a été renouvelé jusqu'au 31 mars 2017.	N/A

indépendante pour appuyer le suivi du PPCP			apporter des ajustements.			
	Indicateur 1.2.2 TDRs et contrat signés avec la structure indépendante ayant des capacités confirmées en S/E.	Inexistence d'une structure d'appui en S-E	Le système de suivi communautaire du PPCP est mis en place et utilisé.	-Le processus de recrutement de la structure d'appui en S-E n'a pas avancé	Ce processus a attendu la programmation des ressources restantes en 2015 et analyser l'opportunité de la recruter ( une année de la fin du PPCP III révisé, en mai 2017)	
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
<b>Résultat 2</b> La coordination et le suivi de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II sont renforcés.	Indicateur 2.1 -La Coordination du SNU renforcée en matière d'analyse et d'intégration des priorités de consolidation de la Paix dans l'UNDAF ; -Un SGSCP et son secrétariat fonctionnels.	-Un CSLP-II qui prend en compte des priorités de consolidation de la paix.	-Un suivi effectif de la prise en compte des priorités de consolidation de la paix dans le CSLP-II.	-Une Conseillère en Paix et Développement poursuit sa mission d'intégration de la consolidation de la paix dans la programmation du SNU et revue de UNDAF. -Echanges avec le MRECI pour relancer instauration du CCCP.	Le CPC a trouvé opportun de mettre en place un Cadre de Concertation des interventions de Consolidation de la Paix (CCCP) et son Secrétariat au MRECI	Inchangé
	Indicateur 2.2 Nombre de	Inexistence d'une structure de suivi	Le SGSCP se réunit au moins tous les 3	-Existence des draft des TDRs pour la mise		Indicateur cible à formuler avec la

	réunions du SGSCP organisés.  Nombre de rapports d'analyse et de suivi des progrès sur les questions de consolidation de la paix	des questions de consolidation de la paix dans le cadre du CSLP-II.	mois et produit des rapports semestriels de qualité qui sont utilisés par le gouvernement et par les partenaires au développement.	en place du CCCP et de son Secrétariat.		mise en place du CCCP
Produit 2.1 Le Secrétariat du Sous Groupe Sectoriel sur la Consolidation de la paix est fonctionnel	Indicateur 2.1.1 -Nombre de réunions du SGSCP organisés.	Inexistence d'une structure de suivi des questions de consolidation de la paix dans le cadre du CSLP-II.	Le SGSCP se réunit au moins tous les 3 mois et produit des rapports semestriels de qualité qui sont utilisés par le gouvernement et par les partenaires de développement.	N/A: La structure n'est pas encore créée.		Indicateur cible à formuler avec la mise en place du CCCP
	Indicateur 2.1.2 Nombre de rapports d'analyse et de suivi des progrès sur les questions de consolidation de la paix	0	-6 rapports semestriels de qualité produits	N/A: La structure n'est pas encore créée.		Indicateur cible à formuler avec la mise en place du CCCP
Produit 2.2	Indicateur 2.2.1					
	Indicateur 2.2.2					



Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
<b>Résultat 3</b>	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
<b>Résultat 4</b>	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					

Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					